



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Conservatoire du  
**littoral**



F. Larrey

F. Larrey

# Océan Indien

Étang du Gol, Étang-Salé et Saint-Louis, La Réunion

## RAPPORT D'ACTIVITÉ 2020



# ACQUÉRIR

## MAYOTTE

Le Conservatoire du littoral protège sur l'île de Mayotte,

**2763** HA dont 84% affectés par l'État

répartis sur **21** SITES



## LA RÉUNION

Le Conservatoire du littoral protège sur l'île de La Réunion,

**1 923** HA dont 89% acquis

répartis sur **18** SITES



**1 687** HA  
de littoral terrestre  
(forêts, espaces  
agricoles et plages)

**608** HA  
de mangroves (84% des  
mangroves de l'île)

**105** HA  
de lagunes littorales  
(Vasière des Badamiers)

**337** HA  
d'îlots ceinturant l'île  
(tous sauf l'îlot M'Bouzi)

**26** HA  
de lacs  
(Dziani et Karihani)

**1 418** HA  
de forêts

**223** HA  
d'espaces naturels  
littoraux  
(arrière-plages,  
trottoirs rocheux,  
falaises, etc.)

**215** HA  
de savane à Heteropogon

**67** HA  
de zone humide littorale  
(Etang du Gol)

## PRESQU'ÎLE DE BOUENI ACQUISITION RASSI CHODONI

Dans le cadre d'une mesure compensatoire relative à la réalisation du collège de Ouangani, le Conservatoire se projette depuis 2018 dans l'acquisition auprès du Conseil départemental de 12,5 ha d'espaces naturels situés à Bouéni. Cette acquisition devrait aboutir à une vente en 2021 qui permettra la préservation d'une surface naturelle non fragmentée sur la partie haute de la Pointe Chodoni.



ZONE HUMIDE  
DE TSARARANO

## LITTORAL DE DEMBENI ACQUISITION ZONE HUMIDE TSARARANO

L'EPFAM porte un projet de création d'un éco-quartier à Dembéli, reliant son centre-ville à Tsararano. Le Conservatoire du littoral, le GEPOMAY et l'EPFAM partagent la nécessité de conserver et restaurer la zone humide de Tsararano, appartenant à la plaine alluviale inondable du Mro wa Dembéli. Il s'agit d'un habitat servant comme site d'alimentation du Crabier blanc (*Ardeola idae*) faisant l'objet d'un plan national d'actions. Un partenariat voit le jour pour intégrer le projet de restauration de cette zone humide comme mesures compensatoires au projet d'aménagement, permettant la rétrocession au Conservatoire de plusieurs hectares ainsi que le financement de la gestion de cette prairie pendant 20 ans.

## GRANDE CHALOUPE AFFECTATION DE TERRAINS MILITAIRES

Le Conservatoire du littoral possède 853 hectares sur le massif de la Montagne, de part et d'autre de la Grande Chaloupe. Inscrit au patrimoine mondial de l'Humanité, il constitue le dernier continuum naturel s'étendant de la Roche-Ecrite jusqu'à l'océan dans le nord-ouest de l'île. Sur ce site d'intérêt écologique majeur, le Conservatoire mène des opérations d'acquisition depuis 1996 afin de valoriser ses valeurs écologiques, paysagères et culturelles ainsi que de préserver et restaurer les reliques de forêts semi-sèches.

120 ha de parcelles de l'État ont été mis à disposition du ministère des Armées en rive droite de la Grande Chaloupe pour servir de terrains d'exercices de tirs de 1973 à 2011. Des travaux de dépollution sont en cours sur l'emprise du champ de tir, puis le Conservatoire du littoral devrait se voir affecter en 2021 ces terrains permettant ainsi de disposer d'un site cohérent de presque 1 000 ha.



TERRAIN MILITAIRE  
EN RIVE DROITE  
DE LA GRANDE-CHALOUPE

F. Larrey

# AMÉNAGER

MAYOTTE



## POINTES ET PLAGES DE SAZILEY ET CHARIFOU

(Bandrélé)

### RESTAURATION ÉCOLOGIQUE DE LA FORÊT SÈCHE À SAZILEY

Financé par l'OFB, l'Europe, l'Etat et les fonds propres du Conservatoire, le projet de sauvegarde des habitats rares et dégradés de la forêt sèche de Saziley a permis depuis 2019 de réaliser des opérations de lutte contre les espèces exotiques envahissantes sur 8 ha pour un coût total du projet de 465 000 € TTC. La moitié des 10 000 plants d'espèces indigènes à planter l'ont été en 2020, le reste étant prévu au premier semestre 2021. Une seconde session de formation des agents gestionnaires du site est prévue pour faire partager les bonnes pratiques d'entretien de ces plantations. L'ensemble du projet se terminera mi-2021 et aura permis la reconquête d'une partie de ces espaces naturels soumis à de fortes pressions agricoles.



PRÉPARATION DE TERRAIN POUR PLANTATIONS

## BAIE DE BOUENI

(Chirongui)

### DÉMONTAGE DU PLATELAGE DE MIRÉRENI

En 2015, le Conservatoire a aménagé un platelage en bois de 120 ml sur le site de la Baie de Bouéni, dans l'arrière-mangrove de Miréréni, afin de faire découvrir une partie du site et de contribuer à une délimitation physique entre zones cultivées et zones humides à forts enjeux écologiques. Cet aménagement a été entretenu les deux premières années de sa mise en service. Depuis 2018, faute de poursuite de l'entretien, soumis à la salinité et à l'humidité tout en étant très fréquenté par les agriculteurs, le platelage en bois s'est fortement dégradé et devenait dangereux. Le Conservatoire du littoral a donc conduit au second semestre 2020 des travaux de démontage, dans l'attente de retrouver un partenaire gestionnaire s'engageant pour l'entretien pérenne de ce type d'ouvrage.



ÉVOLUTION DU PLATELAGE FAUTE D'ENTRETIEN



## BAIE DE SOULOU (Mtsangamouji et Tsingoni)

### DÉMOLITION DE BANGAS EN ARRIÈRE-MANGROVE

Le littoral de la baie de Soulou a été affecté au Conservatoire du littoral en janvier 2016. Ces 15 ha étaient occupés par des activités agricoles en arrière-mangrove, soumis à une forte érosion marine. En 2017, des bangas en bois sous tôles ont été installés sans autorisation et sans respect du caractère naturel des lieux. Après une procédure engagée en partenariat avec l'ONF, un jugement rendu par le TGI de Mamoudzou a ordonné leur démolition. Cette action a été conduite par le Conservatoire en 2020, avec tri et évacuation en décharge des déchets, issus ou non de la démolition.



MOYA

## CRATÈRES DE PETITE-TERRE - MOYA

(Dzaoudzi-Labattoir et Pamandzi)

### ACCUEIL DU PUBLIC ET LUTTE CONTRE LES DÉCHETS ET LE BRACONNAGE

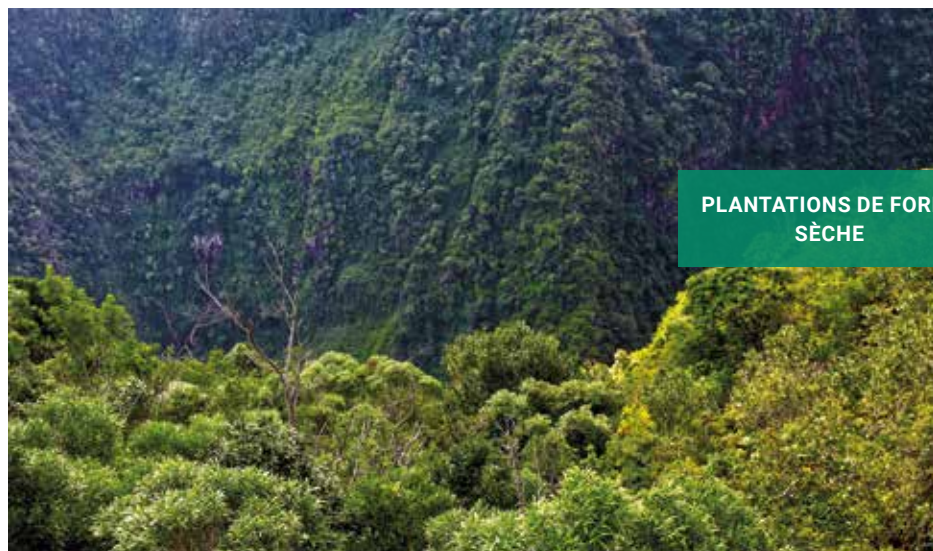
Moya fait partie du site des cratères de Petite-Terre avec deux plages identifiées comme hauts lieux de pontes de tortues marines. En 2017, des travaux d'enlèvement de 50 tonnes de déchets ont été menés, tout comme la construction d'un muret en gabions pour éviter de nouveaux dépôts. Une barrière a été posée en novembre 2020 sur cette route et un arrêté municipal interdit désormais la circulation et l'accès de nuit. La réhabilitation de l'accueil du public se poursuit avec la rénovation par le conseil départemental des farés ainsi que la restauration de la maison des gardes luttant contre le braconnage des tortues marines. En 2021, la réhabilitation de la piste d'accès à Moya sera réalisée par la CCPT.



# AMÉN

## MASSIF DE LA MONTAGNE – LA GRANDE CHALOUPE

(Saint-Denis et La Possession)



PLANTATIONS DE FORÊT SÈCHE

### FIN DES PLANTATIONS LIFE+ FORÊT SÈCHE

Au terme de trois années de plantation, 80 000 plants d'espèces endémiques et indigènes ont été mis en terre dans le cadre du programme LIFE+ Forêt sèche co-piloté avec le Parc national de La Réunion. Plus particulièrement, le Conservatoire a effectué 870 000 € TTC de travaux, financés à 77 % par l'Europe, l'Etat, le département et la région Réunion. L'entreprise EDF, dans le cadre de l'appel à projets PAP LEO a également apporté son concours financier (52 000 € TTC).

Il s'agit maintenant pour le Conservatoire du littoral de rechercher de nouvelles sources de financement permettant de pérenniser les plantations.

### STRATÉGIE MÉCÉNAT

Une nécessaire diversification des sources de financement a été identifiée dès 2018. Le Conservatoire a ainsi exploré la piste du mécénat privé en recrutant pendant deux ans une chargée de mission pour définir et mettre en œuvre une stratégie à l'attention des grands mécènes et du public. Les premiers résultats sont encourageants. Trois entreprises implantées dans le tissu économique local contribuent en 2021 à hauteur de 48 000 € TTC, pour des travaux de lutte contre les espèces exotiques envahissantes (RAVATE et SCPR) et pour la requalification de la piste de défense contre l'incendie serpentant au milieu des plantations (SBTPC). De nouveaux mécénats sont identifiés pour 2021.

### RÉFECTION DU LAZARET N°1

Les extérieurs du Lazaret n°1, inscrit à l'inventaire des Monuments historiques, ont été restaurés par le Conseil départemental, gestionnaire du site, pour un montant de 35 000 € TTC avec le soutien de la DAC à hauteur de 40 %.

### AMÉNAGEMENTS D'ENTRÉE DE SITE

Dans le cadre de la mise en œuvre du schéma de valorisation touristique du massif de la Montagne 2014-2024, le Conservatoire s'était engagé à réaliser une aire naturelle de stationnement au point de départ du chemin des Anglais, à Saint-Bernard, pour permettre aux visiteurs d'être accueillis dans le respect de l'esprit des lieux. C'est aujourd'hui chose faite. Cette aire, d'une capacité de 20 places, épouse le relief et s'intègre dans le paysage environnant. Le montant des travaux s'élève à 210 000€ TTC, financés à hauteur de 70 % par l'Europe.



AIRE NATURELLE DE STATIONNEMENT

R. Martin



NOUVEAUX STATIONNEMENTS

René-Paul Idmont/CIVIS

### TERRE-ROUGE (Saint-Pierre) RÉHABILITATION DE L'AIRE NATURELLE DE STATIONNEMENT

Le site de Terre-rouge est un espace naturel de proximité dans un bassin de vie d'environ 100 000 habitants. Les Saint-Pierrois apprécient ce site pour son caractère naturel et les ambiances qui s'enchaînent le long d'un parcours sensible. Des travaux de reprise de l'aire de stationnement étaient devenus nécessaires pour accueillir les visiteurs. Cette réfection a été menée sous pilotage de la CIVIS, pour un montant de 20 000 € TTC sur fonds propres du Conservatoire.

# AGER

## LA RÉUNION



### CAP LA HOUSSAYE

(Saint-Paul)

#### RÉOUVERTURE DU PAYSAGE DE SAVANE



AVANT - APRÈS  
LUTTE MÉCANISÉE AU CAP CHAMPAGNE

La savane du Cap La Houssaye se compose d'une strate herbacée dominée par le « Pikan jaune » ou *Heteropogon contortus*. Cet espace à l'équilibre fragile est remis en question depuis deux décennies par le développement d'espèces arbustives végétales exotiques dont certaines sont envahissantes. Ces dernières induisent une fermeture lente et progressive du paysage de savane. Pour freiner les foyers d'invasion et reconquérir les paysages ouverts les plus envahis, des actions de lutte par arrachage des espèces ligneuses ont débuté en septembre 2020.



Elles permettront fin 2021 la reconquête de 50 ha de savane, qui feront ensuite l'objet d'une gestion par pyro-pastoralisme. L'ensemble des actions expérimentales pilotées par le Conservatoire font l'objet d'un suivi continu par des spécialistes réunionnais de l'écologie du paysage et par une équipe de recherche pluridisciplinaire, afin de réajuster les pratiques de conservation et d'intervention. Le montant des études et des travaux est évalué à 525 000€ TTC avec appui de l'Europe, de la Fondation du Patrimoine, du Plan de relance et de fonds propres.

### POINTE AU SEL

(Saint-Leu)

#### RÉNOVATION DE LA SCÉNOGRAPHIE DU MUSÉE DU SEL

Le musée du sel fait peau neuve, après 13 années d'activité. Sous maîtrise d'ouvrage du Conseil Départemental, des travaux de requalification du bâti sont en cours pour permettre d'accueillir en 2021 un nouvel espace muséographique dédié à la production de sel dans l'Océan Indien. Celui-ci comprendra un espace ludique et un parcours spectacle qui plongera le visiteur dans une boucle de sept escales successives dans le Sud-Ouest de l'Océan Indien. Le montant des travaux est de 600 000€ TTC, avec une participation financière de 7 % du Conservatoire du littoral.



NOUVELLE  
SCÉNOGRAPHIE

### CAYENNE, POINTE DE TROIS-BASSINS ET GRANDE RAVINE

(Sainte-Rose et Trois-Bassins)

#### PARTENARIAT AVEC LE CONSEIL D'ARCHITECTURE, D'URBANISME ET DE L'ENVIRONNEMENT (CAUE)

Dans le cadre d'un contrat de coopération, le Conservatoire du littoral et le CAUE s'associent pour la valorisation des paysages naturels littoraux. Le CAUE apportera un éclairage technique à dimensions culturelle et pédagogique pour mettre en scène leur découverte. Des schémas d'intentions paysagères, assortis d'esquisses d'aménagement, seront partagés avec les partenaires. Ce travail permettra de formaliser l'expression des besoins d'aménagement dans le respect de l'esprit des lieux.



PROJET D'AMÉNAGEMENT  
DE CAYENNE



# GÉR



MAYOTTE

## ÎLOT M'TZAMBORO

(Mtsamboro)

### INVENTAIRES POUR DÉMOLITION DE BANGAS ET DÉLIMITATION DES PARCELLES AGRICOLES

À la suite du plan de gestion élaboré en 2017 par l'ADINM, co-gestionnaire du site avec la commune de Mtsamboro depuis 2018, un inventaire des constructions érigées sur l'îlot de 240 ha a été réalisé en 2019. Une cinquantaine de constructions non régularisables, principalement sur la plage Antakoudja, tout comme celles ayant été réalisées depuis le recensement, seront démolies à partir de 2021. À l'inverse, une soixantaine de bangas historiques à usage agricole pourront être régularisés et rénovés. L'ADINM finalise pour mi-2021 un inventaire des parcelles agricoles pour délimitation de celles-ci et conventionnement à venir avec les agriculteurs en place.



ÎLOT M'TZAMBORO ET SON LAGON

F. Larrey



OCCUPATIONS NON AUTORISÉES SUR L'ARRIÈRE-PLAGE

## ÎLOT BANDRÉLÉ

(Bandréle)

### RESTAURATION DE L'ARRIÈRE-PLAGE

En 2019, le Conservatoire a fait réaliser un schéma d'intentions paysagères de l'îlot Bandréle pour définir des principes d'aménagement pour l'accueil des visiteurs. Suite à cette étude et afin de mettre fin aux dégradations des milieux par des pratiques inappropriées sur la plage principale de l'îlot, le Conservatoire a défini un projet de restauration de l'arrière-plage et de la forêt semi-sèche attenante. 1 600 plants d'espèces indigènes ont été plantés début 2021 après un programme de lutte contre les espèces exotiques envahissantes et la mise en défens pour délimiter et limiter l'accès à la zone de plantation. Cette action s'est réalisée en partenariat étroit avec la Communauté de communes du Sud, futur gestionnaire du site, la commune de Bandréle ainsi que des associations affiliées à la FMAE.

# ER

LA RÉUNION



## ÉTANG DU GOL

(Saint-Louis et Etang-Salé)

### TRAVAUX DE RESTAURATION ÉCOLOGIQUE

Au terme d'une convention de délégation de maîtrise d'ouvrage, la CIVIS, gestionnaire du site de l'étang du Gol depuis 2019, a réalisé une première tranche de travaux de reconquête de la naturalité des berges et d'amélioration de l'accueil du public par la réouverture de sentiers. Le montant des travaux s'élève à 100 000 € TTC financés à part égale par la CIVIS et le Conservatoire du littoral.



ZONE HUMIDE  
DE L'ÉTANG DU GOL

Autrevue



GECKO VERT  
DE MANAPANY

NOI

## GRANDE ANSE

(Petite-île)

### RESTAURATION D'HABITATS LITTORAUX EN FAVEUR DU GECKO VERT DE MANAPANY

Le Gecko vert de Manapany est une espèce en danger critique d'extinction dont les dernières populations naturelles se localisent sur les falaises de Manapany, protégées par le Conservatoire du littoral. Conscient de sa responsabilité, le Conservatoire du littoral a

restauré durant 3 ans 6 ha d'habitats dégradés, favorables à cette espèce. Le montant des travaux s'élève à 300 000 € TTC financés à 100% par l'Europe, l'Etat et La Région dans le cadre du programme LITTOREHAB.

## LA GRANDE CHALOUBE ET LA POINTE AU SEL

(Saint-Denis, La Possession et Saint-Leu)

### SIGNATURE D'UNE NOUVELLE CONVENTION DE GESTION AVEC LE DÉPARTEMENT

Le Conservatoire du littoral et le Conseil départemental de La Réunion ont finalisé en décembre 2020 le processus de signature d'une nouvelle convention de gestion des sites de la Grande Chaloupe – Ravine à Malheur et de la Pointe au Sel – Ravine du Portail aux Avirons. Cette convention renouvelle de manière ambitieuse le partenariat engagé depuis 2003 entre les deux structures. La nouvelle convention, qui porte sur la gestion et la

valorisation aussi bien du patrimoine naturel que culturel, est désormais centrée sur le massif forestier de la Grande Chaloupe et son lazaret, où une exposition permanente est dédiée à l'engagisme et à la quarantaine, ainsi que sur la Pointe au Sel et ses salines qui abritent le Musée du Sel. Cette convention envisage la possibilité ultérieure, une fois un projet partagé et concerté,

élaboré avec l'ensemble des partenaires, que le Conseil départemental s'implique dans la gestion du site du Cap La Houssaye, plus grande savane herbacée de l'ouest de l'île.



A. Freyret

# GÉRER



## LIVRE BELLES BALADES À LA RÉUNION ET À MAYOTTE

Malgré les mesures de restriction de circulation en 2020, les destinations d'Outre-mer sont restées prisées notamment pour les vacances d'été austral. Les visiteurs les plus avisés se seront certainement munis à cette occasion des guides « Entre terre et mer » et de l'application mobile associée édités par les Editions Belles ballades, en partenariat avec le Conservatoire du littoral. Après la Martinique en 2018 et la Guadeloupe en 2019, c'est l'océan Indien qui a été mis à l'honneur en 2020 avec la parution d'un guide combiné de 21 belles balades littorales à La Réunion et à Mayotte.

## PLAN D' ACTIONS CONTRE LE BRACONNAGE DES TORTUES MARINES À MAYOTTE

Mayotte accueille les sites de pontes parmi les plus fréquentées au monde par les tortues marines. C'est un réel atout environnemental et touristique pour l'île.

Face à la menace grave que représente le braconnage, un pacte de sauvegarde des tortues marines a été signé le 16 décembre 2020 par l'Etat, les collectivités locales et des associations environnementales. Six axes d'action ont été définis : mieux connaître les pratiques de braconnage, accroître

## WEB-ATELIERS CHANGEMENT CLIMATIQUE

L'adaptation au changement climatique constitue un des principaux défis auxquels doivent faire face les espaces naturels littoraux. De toutes les parties du territoire français, les outre-mer sont les plus régulièrement exposés aux conséquences de ce changement. Souhaitant partager les expériences et présenter des solutions mises en œuvre en milieu ultramarin, le Conservatoire a organisé les 5 et 6 octobre 2020 quatre ateliers dédiés à l'adaptation des espaces naturels littoraux au changement climatique. Initialement prévus en présentiel en Guadeloupe, reconfiguré en format « webinaire » en raison de la situation sanitaire, cet évènement a réuni 150 participants impliqués dans la gestion des sites du Conservatoire ou engagés dans la protection et la mise en valeur de nos littoraux.

## PARTENARIAT POUR LA MOBILISATION DE LA COMPENSATION CARBONE EN MANGROVE

La mangrove est connue pour être un des écosystèmes permettant de stocker le plus de carbone. Sa préservation et sa gestion durable contribuent à limiter les effets des émissions de carbone. Suite à la mise en place du « label bas carbone » par le ministère de la Transition écologique, le Conservatoire du littoral et EcoAct ont signé une convention qui vise à certifier des projets de préservation ou de restauration des mangroves affectées au Conservatoire. Ces projets pourront ainsi, dans la durée, bénéficier de financements au titre de la compensation carbone par des entreprises engagées pour la neutralité de leurs activités. Un projet-pilote est prévu en Martinique. La méthodologie pourrait ensuite être étendue à d'autres territoires tels que Mayotte.



Bénéficiant de l'apport d'une trentaine d'experts, fort de nombreux échanges, ces ateliers ont permis de dégager des pistes de réflexion collective, de reconnaître l'intérêt des actions menées, ainsi que d'identifier la nécessaire mutualisation de la connaissance et du retour d'expériences. La situation spécifique des territoires ultramarins face au changement climatique a particulièrement été mise en avant.



## CONTACT

DÉLÉGATION OUTRE-MER  
4, place Denfert-Rochereau - 75014 Paris  
Tél. : 01 44 63 56 60  
mail : dom@conservatoire-du-littoral.fr

ANTENNE DE LA REUNION  
14, rue de Crémont - 97400 Saint-Denis  
Tél. : 02 62 23 59 61  
mail : ocean-indien@conservatoire-du-littoral.fr



www.conservatoire-du-littoral.fr